doine... sans rien changer au statu quo » (1). Ils ne parlent ni de sécession ni de démembrement. Ils invoquent le traité de Berlin, et non le projet déchiré de San Stefano (2).

- (1) M. de Reverseaux ajoute, dans la lettre citée du 31 décembre : «et sans attenter aux droits souverains du Sultan sur cette province de son empire ». Faut-il attacher à ces mots tout leur sens littéral? Les Austro-Russes ne peuvent pourtant pas ne pas comprendre les droits acquis dans le statu quo. Or, l'article 23 donne sûrement aux grandes puissances signataires du traité de Berlin des droits acquis qui limitent les « droits souverains du Sultan ». Faut-il voir dans la timidité des Austro-Russes l'effet d'une influence allemande?
- (2) Bien entendu, dans le monde des publicistes, on se montre moins prudent et moins résigné. Des foules de projets plus ou moins radicaux ont été élaborés. J'indique, d'après une note de presse, le projet intéressant et relativement modéré, esquissé, au retour d'un voyage dans les Balkans, dans une conférence à la Bodinière, par M. Povolni, correspondant du Sviet à Paris:
- « Partant de ce fait que, d'une part, aucune réforme n'est possible en Macédoine avec le maintien du régime des pachas turcs. et que, de l'autre, l'abolition de la domination du Sultan dans cette province provoquerait aussitôt les convoitises de divers États. M. Povolni propose un moyen terme : réserver à la Turquie une position strictement indispensable pour le maintien de sa souveraineté, par l'entretien des garnisons dans les principaux centres, et conférer le reste (administration intérieure, affaires économiques, etc.) aux populations de ce pays, qui, pour se garantir contre les exactions possibles de la soldatesque turque, organiseraient une police et une milice indigènes. Un arrangement pareil a subsisté en Serbie pendant plus de cinquante ans sans avoir donné lieu à des conflits, car le Turc, une fois qu'il se sait dessaisi de la surveillance et de la domination sur les indigènes, se désintéresse de leurs affaires et se confine dans son milieu musulman. Afin d'éviter des collisions entre les diverses nationalités de la Macédoine, le futur statut (qui devrait être étendu sur la Vieille